



BUDGET 2026



BUDGET 2026 DE LA MUNICIPALITÉ

AVEC MESSAGE INTRODUCTIF

PLAN QUADRIENNAL 2026-2029



COMMUNE D'ARDON

Place Saint-Jean
CH-1957 Ardon
Tél. 027 305 15 85
Fax 027 305 15 82
administration@ardon.ch



Convocation

L'assemblée primaire de la commune d'Ardon est convoquée en séance

le lundi 15 décembre 2025, à 19h30, à la Pontaise

avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée primaire
(ce procès-verbal peut être consulté au bureau communal, durant les heures d'ouverture)
2. Décompte définitif Centre de Cordé
3. Approbation Crédit d'engagement – Centre de Cordé – Fenêtres et normes anti-feu
4. Approbation Crédit d'engagement – Création itinéraire pédestre du Bisse de Champys
5. Présentation du plan financier 2026-2029
6. Présentation du budget 2026
7. Approbation globale du budget 2026
8. Divers.

Conformément à l'art. 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004, les comptes peuvent être consultés au bureau communal durant les 20 jours précédant l'assemblée.

Le Président

P.-M. Broccard



Le Secrétaire

E. Béard

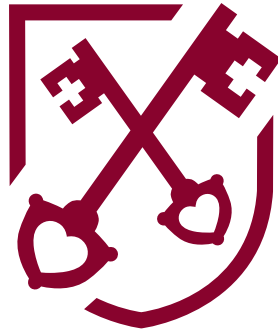
Ardon, le 25 novembre 2025

Fascicule du budget

Pour des raisons d'écologie, le Conseil communal a renoncé à l'envoi en tout ménage des fascicules du budget. Ces documents peuvent être :

consultés sur le site internet de la commune : www.ardon.ch
commandés par téléphone au 027 305 15 85 ou par e-mail : administration@ardon.ch
obtenus au guichet durant les heures d'ouverture.

Tous ces documents seront également mis à disposition lors de l'assemblée primaire.



de la Municipalité

TABLE DES MATIERES

	Pages
1. Message introductif du budget 2026	3 - 12
2. Plan financier et projection 2026 - 2029	12 - 13
3. Aperçu du compte de résultats et investissements	14
4. Aperçu du compte de résultats échelonné	15
5. Compte de résultats selon les tâches	16
6. Compte de résultats selon les natures	17
7. Comptes des investissements selon les tâches	18
8. Comptes des investissements selon les natures	19
9. Graphiques	20 - 25
10. Indicateurs financiers détail	26 - 31

Message introductif

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, le Conseil municipal a l'honneur de présenter le budget 2026 de la Municipalité, adopté en séance du Conseil municipal du 3 novembre 2025 et soumis à l'approbation de l'assemblée primaire du 15 décembre 2025.

Remarques générales :

Pour l'année 2026, les influences prises en compte pour l'élaboration du budget se basent sur les informations macro et microéconomiques mises à notre disposition.

Les mesures d'abaissement des impôts pour les personnes physiques prises par le Grand Conseil lors de la révision partielle de la loi fiscale cantonale du 12 septembre 2024, produisent pleinement leurs effets dès cet exercice 2026.

Quant à l'incidence des augmentations des droits de douanes aux Etats-Unis, cette décision ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur la fiscalité de nos entreprises, à vocation plus régionale. Un impact indirect est probable, car les trois régions de notre canton y sont touchées par leurs secteurs industriels des métaux, des machines, de la pharmacie et de la chimie.

L'incidence de l'abandon de la valeur locative présente un risque également pour les périodes fiscales 2026 et 2027. Une possible augmentation des frais de rénovation peut engendrer une répercussion négative sur les revenus des personnes physiques, compensée partiellement par une amélioration des bénéfices auprès des sociétés du secteur de la construction.

En conséquence, le budget présenté se fonde sur une base réaliste au niveau des revenus, tout en préservant une marge de prudence en lien avec les effets décrits ci-dessus. Leur poids, sur l'assiette fiscale de la commune, est difficilement estimable.

Aperçu général :

Par rapport au budget 2025, les charges financières sont de CHF 15'792'800 et augmentent de 1,7 %. Les revenus financiers de CHF 17'907'400 progressent de 8.1 %. Le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de CHF 2'114'600.

Après comptabilisation des amortissements pour CHF 2'667'000, des attributions pour CHF 266'700 et des prélèvements pour CHF 42'000 sur les fonds et financements spéciaux, le compte de résultats présente une perte (excédent de charges) de CHF 777'100 et diminue par conséquent la fortune nette au bilan à CHF 8'708'400.

Avec un total de dépenses de CHF 2'253'000 et un total de recettes de CHF 265'800, le compte des investissements présente un investissement net de CHF 1'987'200 et laisse apparaître un excédent de financement de CHF 127'400.

La dette brute de CHF 19'786'655.58 au 31.12.2024 devraient passer à CHF 20'363'000 en 2026.

Compte de résultats et investissements

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	14'690'914	15'534'140	15'792'800
Revenus financiers	+ CHF	18'895'904	16'564'251	17'907'400
Marge d'autofinancement	= CHF	4'204'990	1'030'111	2'114'600
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	4'204'990	1'030'111	2'114'600
Amortissements planifiés	- CHF	2'815'950	2'655'300	2'667'000
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	351'506	201'750	266'700
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	42'500	42'000
Attributions au capital propre	- CHF	500'000	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	1'784'439	777'100
Excédent de revenus	= CHF	537'533	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	6'205'837	1'928'300	2'253'000
Recettes	- CHF	483'887	194'100	265'800
Investissements nets	= CHF	5'721'950	1'734'200	1'987'200
Financement				
Marge d'autofinancement	+ CHF	4'204'990	1'030'111	2'114'600
Investissements nets	- CHF	5'721'950	1'734'200	1'987'200
Insuffisance de financement	= CHF	1'516'961	704'089	-
Excédent de financement	= CHF	-	-	127'400

Compte de résultat échelonné

La recommandation no 4 sur la présentation du compte de résultat prévoit deux niveaux de résultat. Le premier renseigne sur le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le deuxième sur le résultat extraordinaire. Le résultat total du compte modifie l'excédent ou le découvert au bilan. Les imputations internes ne sont pas présentées et les attributions et prélèvements sur les fonds figurent dans le premier niveau.

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	4'528'589	4'718'100	4'984'000
31 Charges de biens et services et d'exploitation	CHF	3'105'701	3'028'140	2'961'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	2'693'638	2'521'300	2'528'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	351'506	201'750	266'700
36 Charges de transferts	CHF	6'421'609	7'144'700	7'181'500
Total des charges d'exploitation	CHF	17'101'042	17'613'990	17'922'000
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	11'652'825	9'776'000	10'604'000
41 Patentes et concessions	CHF	550'157	357'600	418'100
42 Taxes	CHF	3'282'701	3'170'500	3'218'300
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	42'500	42'000
46 Revenus de transferts	CHF	2'285'756	2'492'250	2'727'400
Total des revenus d'exploitation	CHF	17'771'439	15'838'850	17'009'800
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		670'397	-1'775'140	-912'200
34 Charges financières	CHF	267'407	357'000	310'900
44 Revenus financiers	CHF	634'543	347'701	446'000
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	367'136	-9'299	135'100
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)	CHF	1'037'533	-1'784'439	-777'100
38 Charges extraordinaires	CHF	500'000	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-500'000	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	537'533	-1'784'439	-777'100

Charges et revenus du compte de résultats

La présentation du budget du compte de résultats appelle les commentaires suivants :

L'augmentation des charges au budget 2026 s'explique principalement par l'augmentation des charges de personnel due à l'accroissement de la population résidente et des exigences sécuritaires, de transparence et de contrôle imposés par les différentes lois fédérales ou cantonales.

Charges par nature

		R2024	B2025	B2026
30 Charges de personnel	CHF	4'528'589	4'718'100	4'984'000

Les charges de personnel continuent à marquer une progression, avant une stabilisation prévue en 2027. Il a été retenu une augmentation de 1,5 % (inflation et part d'expérience) sur la masse salariale en rapport au budget 2025.

Le remplacement du secrétaire communal (départ à la retraite vers fin 2026) permet de saisir l'opportunité de la création d'un poste devenu nécessaire sur les ressources humaines et la mise en place d'une réorganisation de diverses activités administratives.

De plus, l'accroissement de notre population de moins de 20 ans appelle au renforcement de la prévention par une amélioration de son suivi. L'éducateur de rue, nouvellement engagé sur la base d'un 80%, est prévu d'officier pour moitié, sur la commune d'Ardon, et l'autre, sur le base d'une entente intercommunale.

Au 31 octobre 2025, l'effectif communal est de 55.2 (équivalent plein temps) pour 74 employés, dont 7 apprentis formés au sein de la municipalité. Au 31 octobre 2024, à titre comparatif, l'effectif communal s'élevait à 51.8 EPT pour 71 employés, dont 6 apprentis.

		R2024	B2025	B2026
31 Charges de biens et services et d'exploitation	CHF	3'105'701	3'028'140	2'961'800

Les charges de biens et services se trouvent en légère baisse en rapport au budget 2025 et n'induisent pas de commentaires particuliers, excepté le reclassement du matériel informatique des écoles, du fonctionnement aux investissements pour CHF 50'000.

La diminution de charges en rapport à la période 2024 s'explique, pour l'essentiel, par les frais du spectacle et d'inauguration de la nouvelle salle de gymnastique intervenus au mois de juin 2024, d'un montant de CHF 103'000.

		R2024	B2025	B2026
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	2'693'638	2'521'300	2'528'000

Les amortissements se stabilisent sous l'effet d'investissements comparables au budget 2025 et de l'effet dégressif des amortissements dans le temps en rapport à l'exercice 2024.

		R2024	B2025	B2026
34 Charges financières	CHF	267'407	357'000	310'900

Les charges financières diminuent de CHF 46'000 en rapport au budget 2025, principalement dues à un besoin moindre de financements par des tiers qu'estimé précédemment. De plus, la détente sur les marchés des taux d'intérêts, en 2025, permet un refinancement de la dette à des taux similaires.

Les charges sur les bâtiments du patrimoine financiers diminuent de CHF 20'900.

Le taux d'intérêts moyen de la dette à long terme s'établit à 1,26 % pour une dette bancaire estimée à CHF 17'700'000 en début 2026.

		R2024	B2025	B2026
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	351'506	201'750	266'700

En 2026, il est prévu d'affecter CHF 68'400 au fonds de financement spécial sur l'eau potable et CHF 198'300 au fonds dédié aux eaux usées. Ces sommes, allouées aux réserves, serviront à financer les investissements futurs dans leurs services.

		R2024	B2025	B2026
36 Charges de transferts	CHF	6'421'609	7'144'700	7'181'500

L'augmentation des charges de transfert (charges liées) de CHF 36'800 s'explique pour la compensation de la rémunération du traitement du personnel enseignant par un nombre d'élèves estimés en baisse et d'un coût par élève en hausse, de CHF 3'980 en 2024 à CHF 4'320 pour 2026, soit une augmentation du coût par élève de 8,5 %.

En 2016, le traitement du personnel enseignant s'élevait à CHF 3'328.35, soit en dix ans, un accroissement des dépenses de 29,8 % par élève. Des mesures d'accompagnement des enfants en difficulté scolaire, la prise en charge des frais d'écologie suite à un arrêt du tribunal fédéral et le passage à l'air numérique expliquent, en grande partie, cette augmentation des dépenses.

La participation aux frais des soins de longues durées pour les seniors en institutions s'apprécie de CHF 87'000. Il est prévu d'avoir 30 à 31 pensionnés en 2026. En 2024, leur nombre s'élevait à 27. En 2025, il s'établit, à fin septembre, à 28 pensionnés.

L'augmentation de cette participation sur les frais de longue durée est compensée par la diminution des charges à l'aide sociale de CHF 85'000. Le montant inscrit au budget 2025 était finalement surestimé en rapport à la réalité des coûts effectifs.

Revenus par nature

L'augmentation des revenus de CHF 1'343'000 provient principalement d'une estimation moins prudente, mais réaliste des revenus de l'impôt.

		R2024	B2025	B2026
40 Revenus fiscaux	CHF	11'652'825	9'776'000	10'604'000

L'estimation des recettes fiscales a été calculée de manière prévisionnelle sur la base des données de taxations définitives 2023 et, très partiellement, sur celles de 2024. Il a été tenu compte du contexte actuel, soit de l'accroissement de la population résidente et des déductions supplémentaires décidées par le Grand Conseil, pour les impôts sur le revenu et la fortune.

Les impôts sur les personnes physiques pour l'exercice 2026 s'élèvent à CHF 9'716'000, soit en augmentation de CHF 790'000 par rapport au budget 2025. La baisse constatée en rapport à l'exercice 2024 de CHF 811'000 s'explique par la notification d'impôts 2022 et 2023 plus importante qu'estimée sous l'année 2024.

Les impôts sur les personnes morales s'élèvent à CHF 888'000, soit en augmentation de CHF 38'000 par rapport au budget 2025.

Le total des revenus des impôts de CHF 10'604'00 est en augmentation de CHF 828'000 par rapport au budget 2025, mais en diminution de CHF 1'049'000 par rapport au compte 2024.

Les déductions supplémentaires prévues pour les personnes physiques en 2026 sont les suivantes :

- Augmentation de la déduction pour les primes de l'assurance-maladie pour les adultes à CHF 3'800
- Augmentation de la déduction sur le revenu du conjoint à CHF 7'000
- Augmentation de la déduction pour la formation tertiaire hors-domicile de l'étudiant à CHF 10'000
- Déduction pour les retraités (AVS) qui maintiennent une activité lucrative de CHF 7'000
- Abattement supplémentaire de 10 % sur la valeur des participations qualifiées (imposable à 50%)

		R2024	B2025	B2026
41 Patentes et concessions	CHF	550'157	357'600	418'100

Les redevances hydrauliques (Lizerne & Morge) et électriques (Génédis) ont été réadaptées à la hausse sur la base des informations 2024, pour CHF 45'000 et CHF 31'000, en rapport au budget 2025.

		R2024	B2025	B2026
42 Taxes	CHF	3'282'701	3'170'500	3'218'300

L'augmentation des revenus provient de la part parentale sur les structures d'accueil pour CHF 134'500 compensée par la diminution des remboursements des avances sur l'aide sociale pour CHF 167'000.

Cette dernière est à mettre en relation avec la diminution des charges de CHF 85'000 de l'aide sociale sous la nature 36 Charges de transfert.

Une adaptation à la hausse du montant à recevoir de CHF 50'000 sur les taxes des eaux usées a été prise en compte afin de s'approcher au mieux des taxes à percevoir en 2026.

		R2024	B2025	B2026
44 Revenus financiers	CHF	634'543	347'701	446'000

Les revenus financiers augmentent en tenant comptes des dividendes sur les sociétés électriques pour CHF 54'400.

En 2024, un gain extraordinaire de CHF 158'000 a été comptabilisé dans les comptes sur la vente de la clinique de Gravelone pour CHF 124'000 et sur la Vente d'un terrain à un privé pour CHF 34'000.

		R2024	B2025	B2026
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	42'500	42'000

Les prélèvements sur les fonds et financements spéciaux ne nécessitent pas de commentaires particuliers.

		R2024	B2025	B2026
46 Revenus de transferts	CHF	2'285'756	2'492'250	2'727'400

Le montant de la péréquation financière s'élève à CHF 1'477'000, soit une augmentation de CHF 88'000.

Les refacturations concernant les intercommunalités s'accroissent de CHF 51'500. Elles proviennent de la part du district aux frais du DPO (Délégué à la protection des données) et de la part des frais pour l'éducateur de rue dévolue aux autres communes.

Politique d'amortissements :

Les amortissements des actifs appartenant au patrimoine administratif (l'ensemble des investissements nécessaires au fonctionnement d'une commune) s'effectuent en fonction de la durée d'utilisation et de la catégorie d'immobilisations. Les taux d'amortissement dégressif retenus par le Conseil municipal s'élèvent selon les types d'actifs suivants, à savoir pour la période 2022 à 2026 :

Bâtiments, constructions	:	durée d'utilisation 25 à 50 ans	9%
Travaux de génie civil	:	durée d'utilisation 40 à 60 ans	8%
Biens, meubles, machines, véhicules	:	durée d'utilisation 4 à 10 ans	35 %
Autres immobilisations	:	durée d'utilisation 1 à 40 ans	50 %

La limite d'activation des investissements est fixée à CHF 15'000.

Tableau des investissements du budget 2026

Nature des investissements		Dépenses	Recettes	Invest. nets
Logiciel informatique Citizen (migration)	fr.	35'000	0	35'000
Archivage et gestion électronique des documents	fr.	30'000	0	30'000
Bâtiment administratif étude du projet de réfection	fr.	15'000	0	15'000
Total Administration générale		80'000	0	80'000
Equipement d'intervention véhicule de police	fr.	20'000	0	20'000
CSP Lizerne - Véhicule de commandement	fr.	22'500	0	22'500
CSP Lizerne - Matériel du feu	fr.	35'000	6'300	28'700
Total Sécurité publique		77'500	6'300	71'200
CO Derborence agrandissement et sécurisation	fr.	74'000		74'000
Ecole primaire équipement informatique	fr.	45'000		45'000
Ecole primaire mobilier de bureau	fr.	55'000		55'000
Ecole primaire fenêtres et normes anti-feu	fr.	155'000	46'500	108'500
Total Enseignement et formation		329'000	46'500	282'500
Chemin du Bisse de Champys	fr.	200'000	80'000	120'000
Passerelle Ecaré sur le sentier de Motélon	fr.	45'000	28'000	17'000
Total Culture et loisirs		245'000	108'000	137'000
Part aux institutions sociales et handicap	fr.	19'000		19'000
Total prévoyance sociale		19'000	0	19'000
Participation aux corrections des routes cantonales	fr.	90'000		90'000
Giratoire de la Cerise	fr.	90'000		90'000
Aménagement urbain de la rte de la Gare	fr.	70'000		70'000
Réfection des routes communales	fr.	200'000		200'000
Routes agricoles - Plan directeur de réfection	fr.	50'000		50'000
Réfection des barrières à la place de la Grotte	fr.	20'000		20'000
Total Trafic		520'000	0	520'000
Usine d'ultrafiltration - Changement des membranes	fr.	80'000		80'000
Remplacement de la conduite d'eau de Motélon	fr.	300'000		300'000
Plan directeur pour l'eau potable	fr.	17'500		17'500
Step de Bieudron	fr.	50'000		50'000
Eaux usées déviation du réseau aux Nayats	fr.	430'000		430'000
Taxes de raccordement eau potable et eaux usées	fr.		105'000	-105'000
Participation à la correction du Rhône	fr.	15'000		15'000
Total Protection et aménag. de l'environnement		892'500	105'000	787'500
Maillage du réseau d'irrigation voie de chemin de fer	fr.	90'000		90'000
Total économie publique		90'000	0	90'000
TOTAL DES INVESTISSEMENTS COURANTS		2'253'000	265'800	1'987'200

Le volume des investissements bruts atteint CHF 2'253'000, en augmentation de CHF 324'700 par rapport au budget 2025. Les recettes d'investissements s'élèvent à CHF 265'800 en fonction des différents travaux subventionnés et des taxes de raccordement.

Les principaux investissements portés au budget 2026 concernent :

- la mise aux normes anti-feu et de la rénovation des fenêtres de l'Ecole primaire du Centre de Cordé pour CHF 155'000 ;
- la réhabilitation du chemin du bisse de Champys pour CHF 200'000 ;
- la réfection des routes communales pour CHF 430'000, dont CHF 70'000 pour les routes agricoles ;
- le remplacement de la conduite d'arrivée d'eau à l'usine de Motelon pour CHF 300'000 ;
- la déviation des eaux usées au quartier des Nayats pour CHF 430'000 ;
- et le maillage du réseau d'irrigation sous la voie de chemin de fer en partenariat avec la société Genedis pour CHF 90'000.

Aperçu des indicateurs financiers

	Compte	Budget	Budget	
1. Taux d'endettement net (I1)	2024	2025	2026	Moyenne
Dette nette en % des revenus fiscaux	102.0%	128.8%	117.6%	115.4%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2024	2025	2026	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	73.5%	59.4%	106.4%	77.8%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2024	2025	2026	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.3%	0.9%	0.6%	0.6%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2024	2025	2026	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	107.5%	126.6%	116.7%	116.5%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

Aperçu des indicateurs financiers

Compte	Budget	Budget
--------	--------	--------

5. Proportion des investissements (I5)	2024	2025	2026	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	30.4%	11.3%	12.8%	18.9%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2024	2025	2026	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	15.6%	17.3%	15.9%	16.2%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2024	2025	2026	Moyenne
Dette nette l par habitant	3206	3284	3168	3219

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2024	2025	2026	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	22.8%	6.4%	12.1%	14.1%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Attention : la dette nette est réactualisée pour l'année 2026 avec les chiffres finaux 2024.

Les indicateurs financiers servent à analyser l'équilibre budgétaire de la collectivité, la qualité de la gestion financière et l'importance de l'endettement.

Le taux d'endettement peut être qualifié d'important, mais suffisant. Quant au degré d'autofinancement, il est conforme aux attentes, après les investissements importants consentis les années précédentes. Par conséquent, la dette brute en rapport aux revenus est toujours qualifiée d'acceptable.

Les charges d'intérêts, avec la diminution des taux, représentent une charge légèrement plus faible sur le ménage communal, mais reste sous contrôle.

La dette nette par habitant se stabilise. Suite aux efforts particuliers apportés par le Conseil municipal sur le suivi budgétaire des frais de fonctionnement, le taux d'autofinancement s'améliore. Il se trouve encore à la limite d'être considéré comme insuffisant.

Conclusion

Le budget 2026 s'inscrit dans un contexte économique stable. Les décisions du Grand Conseil et la votation sur les valeurs locatives impliquent une baisse des revenus sur les personnes physiques. L'impact est difficilement chiffrable, d'où des revenus d'impôts estimés, se trouvant réalistes, mais prudents.

Le ralentissement sur les investissements, amorcé lors de l'exercice précédent, se poursuit sur le budget 2026 avec un financement des investissements couverts par la marge d'autofinancement.

Pour les exercices futurs, une attention particulière sera maintenue sur la maîtrise des investissements, sur la gestion des charges financières, ainsi que sur la perception des revenus. Des mesures adaptées sont ou vont encore être prises afin de pérenniser les finances de la municipalité sur le long terme.

Au vu de ce qui précède, le Conseil municipal vous propose d'approuver le budget 2026.

Plan financier et projection 2026 – 2029

Plan financier						
Résultat	Compte	Budget		Plan financier		
	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Prévisions compte de résultats						
Total des charges financières	14'690'914	15'534'140	15'792'800	15'907'100	16'027'600	16'136'100
Total des revenus financiers	18'895'904	16'564'251	17'907'400	17'886'800	17'916'800	17'946'800
Marge d'autofinancement	4'204'990	1'030'111	2'114'600	1'979'700	1'889'200	1'810'700
Amortissements planifiés	2'815'950	2'655'300	2'667'000	2'603'000	2'641'000	2'677'000
Attributions aux fonds et financements spéciaux	351'506	201'750	266'700	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	351'506	201'750	266'700	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	42'500	42'000	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	-	42'500	42'000	-	-	-
Attributions au capital propre	500'000	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	537'533	-1'784'439	-777'100	-623'300	-751'800	-866'300
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	6'205'837	1'928'300	2'253'000	2'440'000	3'011'000	3'017'000
Total des recettes	483'887	194'100	265'800	-	-	-
Investissements nets	5'721'950	1'734'200	1'987'200	2'440'000	3'011'000	3'017'000
Financement des investissements						
Report des investissements nets	5'721'950	1'734'200	1'987'200	2'440'000	3'011'000	3'017'000
Marge d'autofinancement	4'204'990	1'030'111	2'114'600	1'979'700	1'889'200	1'810'700
Excédent (+) découvert (-) de financement	-1'516'961	-704'089	127'400	-460'300	-1'121'800	-1'206'300
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	537'533	-1'784'439	-777'100	-623'300	-751'800	-866'300
Excédent /Découvert du bilan	11'269'923	9'485'484	8'708'384	8'085'084	7'333'284	6'466'984
Modification des engagements						
Variation capitaux de tiers	1'516'961	704'089	-127'400	460'300	1'121'800	1'206'300
Capitaux de tiers	25'295'370	25'999'459	25'872'059	26'332'359	27'454'159	28'660'459

Caractéristique du compte de résultats

L'augmentation des charges financières est calculée en fonction de variantes plausibles au plan quadriennal pour les postes concernés.

Pour les revenus financiers, une estimation de l'accroissement de la population sur les prochaines années sert de base de calcul. Une approche prudente a été retenue, à la suite des résultats de la votation sur les valeurs locatives et les implications fiscales possibles en lien avec les tensions engendrées par l'application des droits de douane sur les Etats-Unis.

En l'occurrence, ce sont essentiellement les amortissements ordinaires qui expliquent les résultats d'excédents de charges.

Caractéristiques du compte des investissements

Il est prévu d'investir ces prochaines années sur les immobilisations suivantes :

- La rénovation du bâtiment administratif, en lien avec le projet de sécurisation sismique, devrait intervenir en 2027 et s'élever à CHF 400'000.
- Les rénovations du bâtiment des écoles primaires se dérouleront jusqu'en 2031 pour un coût estimé de CHF 317'000 par année et pour un coût global de CHF 1'900'000.
- Les travaux d'investissement du CO La Lizerne sont prévus de débuter en 2027. Ils s'échelonneront sur une période de cinq ans. Le coût à charge de la commune est devisé à CHF 7'700'000.
- Le remplacement de la conduite d'amenée d'eau de Motelon jusqu'au Petit St-Bernard a débuté en 2023. La réalisation de ces travaux s'effectuera jusqu'en 2029. La part communale représente un montant encore à déboursier de CHF 1'200'000.
- Les travaux d'aménagement de la route cantonale (T9) devraient débuter en 2027. L'investissement pour notre commune de CHF 1'150'000 sur quatre ans, n'est pris que partiellement en compte dans ce plan financier.
- La réfection des routes agricoles devrait débuter en 2032.

Il est à relever que, sur la base de ces projections, la commune aura recours à l'emprunt pour faire face aux investissements d'importance. Des services et des infrastructures adaptées et de qualité permettront de conserver l'attractivité de notre village.

L'endettement net par habitant devrait s'élever aux environs des CHF 4'085 à l'horizon 2029.

Le Conseil municipal se montrera particulièrement vigilant et continuera à poursuivre sa politique méticuleuse de gestion des coûts afin d'assumer les engagements futurs.

Ardon, novembre 2025

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	14'690'913.99	15'534'140.00	15'792'800.00
Revenus financiers	+ CHF	18'895'903.53	16'564'251.00	17'907'400.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	4'204'989.54	1'030'111.00	2'114'600.00

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	4'204'989.54	1'030'111.00	2'114'600.00
Amortissements planifiés	- CHF	2'815'950.41	2'655'300.00	2'667'000.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	351'506.19	201'750.00	266'700.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	42'500.00	42'000.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	500'000.00	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	1'784'439.00	777'100.00
Excédent de revenus	= CHF	537'532.94	-	-

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	6'205'836.91	1'928'300.00	2'253'000.00
Recettes	- CHF	483'886.50	194'100.00	265'800.00
Investissements nets	= CHF	5'721'950.41	1'734'200.00	1'987'200.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	4'204'989.54	1'030'111.00	2'114'600.00
Investissements nets	- CHF	5'721'950.41	1'734'200.00	1'987'200.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	1'516'960.87	704'089.00	-
Excédent de financement	= CHF	-	-	127'400.00

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	4'528'588.50	4'718'100.00	4'984'000.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	3'105'700.66	3'028'140.00	2'961'800.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	2'693'638.16	2'521'300.00	2'528'000.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	351'506.19	201'750.00	266'700.00
36 Charges de transferts	CHF	6'421'608.88	7'144'700.00	7'181'500.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	17'101'042.39	17'613'990.00	17'922'000.00
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	11'652'825.32	9'776'000.00	10'604'000.00
41 Patentes et concessions	CHF	550'157.36	357'600.00	418'100.00
42 Taxes	CHF	3'282'700.95	3'170'500.00	3'218'300.00
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	42'500.00	42'000.00
46 Revenus de transferts	CHF	2'285'755.86	2'492'250.00	2'727'400.00
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	17'771'439.49	15'838'850.00	17'009'800.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		670'397.10	-1'775'140.00	-912'200.00
34 Charges financières	CHF	267'407.11	357'000.00	310'900.00
44 Revenus financiers	CHF	634'542.95	347'701.00	446'000.00
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	367'135.84	-9'299.00	135'100.00
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		1'037'532.94	-1'784'439.00	-777'100.00
38 Charges extraordinaires	CHF	500'000.00	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-500'000.00	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	537'532.94	-1'784'439.00	-777'100.00

Compte de résultats selon les tâches				Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	1'434'958.53	143'244.10	1'435'600.00	92'100.00	1'623'700.00	127'600.00		
1	Ordre et sécurité publics, défense	1'050'657.59	217'128.45	1'099'650.00	200'250.00	1'081'100.00	188'200.00		
2	Formation	5'126'034.06	427'829.59	5'347'800.00	301'000.00	5'205'300.00	440'000.00		
3	Culture, sports et loisirs, église	691'812.41	34'004.51	735'090.00	18'500.00	686'600.00	34'800.00		
4	Santé	855'491.58	-	833'700.00	-	967'100.00	-		
5	Prévoyance sociale	4'428'343.16	1'688'088.20	4'438'800.00	1'889'400.00	4'543'600.00	1'917'000.00		
6	Trafic et télécommunications	1'669'343.41	222'870.30	1'631'500.00	238'000.00	1'681'400.00	213'400.00		
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'679'330.43	1'606'516.88	1'674'600.00	1'525'600.00	1'785'700.00	1'591'100.00		
8	Economie publique	417'944.62	283'303.01	470'850.00	269'100.00	450'700.00	298'200.00		
9	Finances et impôts	1'004'454.80	14'272'918.49	723'600.00	12'072'801.00	701'300.00	13'139'100.00		
Total des charges et des revenus		18'358'370.59	18'895'903.53	18'391'190.00	16'606'751.00	18'726'500.00	17'949'400.00		
Excédent de charges			-		1'784'439.00		777'100.00		
Excédent de revenus		537'532.94		-		-			

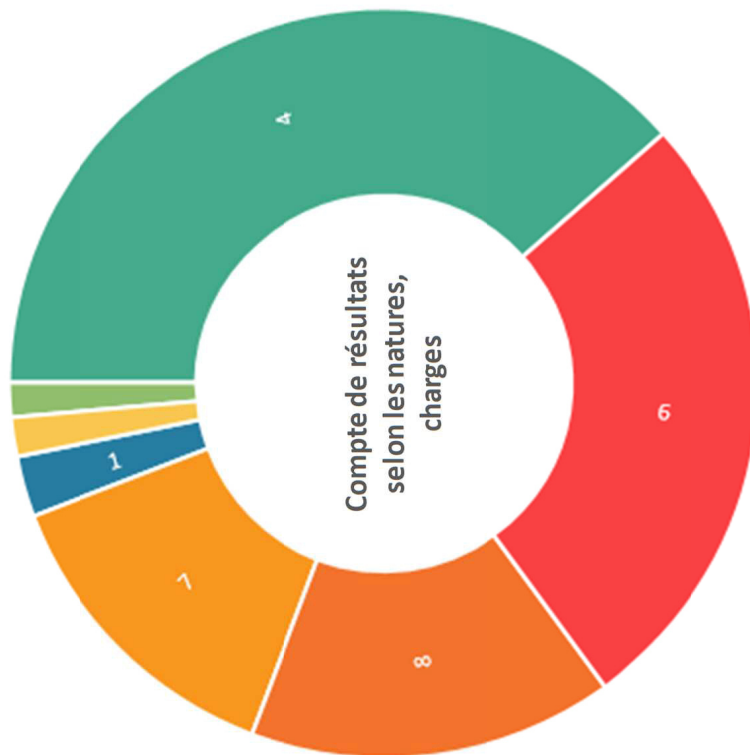
Compte de résultats selon les natures					Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	4'528'588.50				47'18'100.00				4'984'000.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'105'700.66				3'028'140.00				2'961'800.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'693'638.16				2'521'300.00				2'528'000.00	
34 Charges financières	267'407.11				357'000.00				310'900.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	351'506.19				201'750.00				266'700.00	
36 Charges de transferts	6'421'608.88				7'144'700.00				7'181'500.00	
37 Subventions redistribuées	-				-				-	
38 Charges extraordinaires	500'000.00				-				-	
39 Imputations internes	489'921.09				420'200.00				493'600.00	
40 Revenus fiscaux		11'652'825.32				9'776'000.00				10'604'000.00
41 Patentes et concessions		550'157.36				357'600.00				418'100.00
42 Taxes		3'282'700.95				3'170'500.00				3'218'300.00
43 Revenus divers		-				-				-
44 Revenus financiers		634'542.95				347'701.00				446'000.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-				42'500.00				42'000.00
46 Revenus de transferts		2'285'755.86				2'492'250.00				2'727'400.00
47 Subventions à redistribuer		-				-				-
48 Revenus extraordinaires		-				-				-
49 Imputations internes		489'921.09				420'200.00				493'600.00
Total des charges et des revenus	18'358'370.59	18'895'903.53	18'391'190.00	16'606'751.00	18'391'190.00	16'606'751.00	18'726'500.00	17'949'400.00		
Excédent de charges		-				1'784'439.00				777'100.00
Excédent de revenus	537'532.94		-			-			-	

Compte des investissements selon les tâches								
	Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026			
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
0 Administration générale	-	-	86'300.00	-	80'000.00	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	133'842.45	5'098.50	100'000.00	39'000.00	77'500.00	6'300.00	6'300.00	
2 Formation	4'948'377.50	326'529.45	252'000.00	50'100.00	329'000.00	46'500.00	46'500.00	
3 Culture, sports et loisirs, église	154'153.55	-	65'000.00	-	245'000.00	108'000.00	108'000.00	
4 Santé	-	-	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	20'856.85	-	20'000.00	-	19'000.00	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	360'763.00	-	494'000.00	-	520'000.00	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	525'045.81	152'258.55	851'000.00	105'000.00	892'500.00	-	-	-
8 Economie publique	62'797.75	-	60'000.00	-	90'000.00	105'000.00	105'000.00	
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	6'205'836.91	483'886.50	1'928'300.00	194'100.00	2'253'000.00	265'800.00	265'800.00	
Excédent de dépenses		5'721'950.41		1'734'200.00		1'987'200.00	1'987'200.00	
Excédent de recettes	-		-		-	-	-	

Compte des investissements selon les natures						Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
50 Immobilisations corporelles	6'119'615.81		1'533'000.00		2'046'500.00						
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-		-		-		
52 Immobilisations incorporelles	20'000.00		201'300.00		82'500.00						
54 Prêts	-		-		-		-		-		
55 Participations et capital social	-		-		-		-		-		
56 Propres subventions d'investissement	66'221.10		194'000.00		124'000.00						
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-		-		-		
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-		-		-	
61 Remboursements		-		-		-		-		-	
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-		-		-	
63 Subventions d'investissement acquises		483'886.50		194'100.00		265'800.00					
64 Remboursement de prêts		-		-		-		-			
65 Transferts de participations		-		-		-		-			
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-		-			
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-		-			
Total des dépenses et des recettes	6'205'836.91	483'886.50	1'928'300.00	194'100.00	2'253'000.00	265'800.00					
Excédent de dépenses		5'721'950.41		1'734'200.00		1'987'200.00					
Excédent de recettes	-		-		-		-		-		

Compte de résultats selon les natures, charges

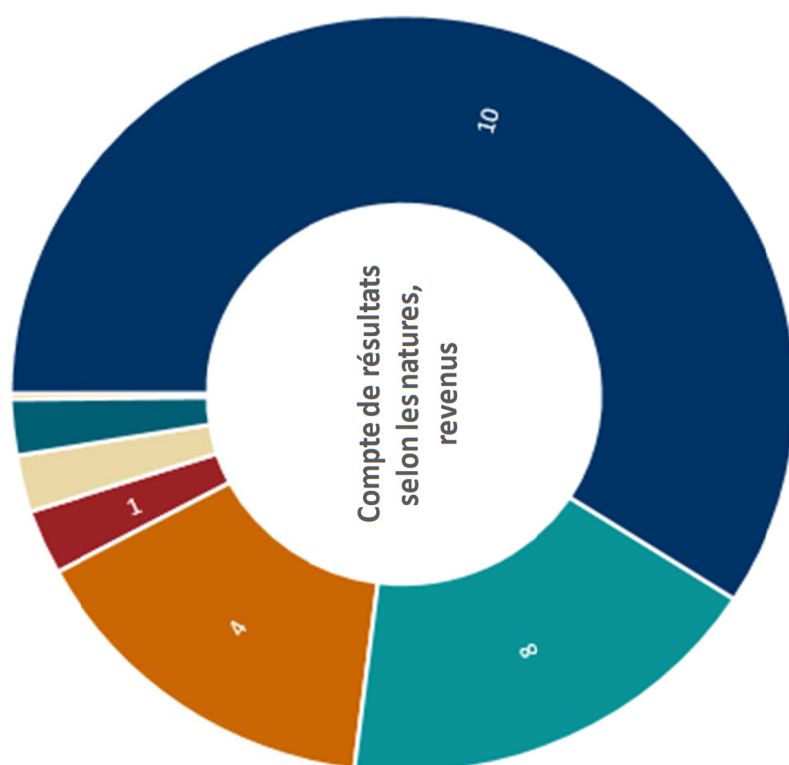
30	Charges de personnel	26.6%	4'984'000
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15.8%	2'961'800
33	Amortissements du patrimoine administratif	13.5%	2'528'000
34	Charges financières	1.7%	310'900
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	1.4%	266'700
36	Charges de transferts	38.3%	7'181'500
37	Subventions redistribuées	0.0%	0
38	Charges extraordinaires	0.0%	0
39	Imputations internes	2.6%	493'600
Total			18'726'500



Compte de résultats selon les natures, revenus

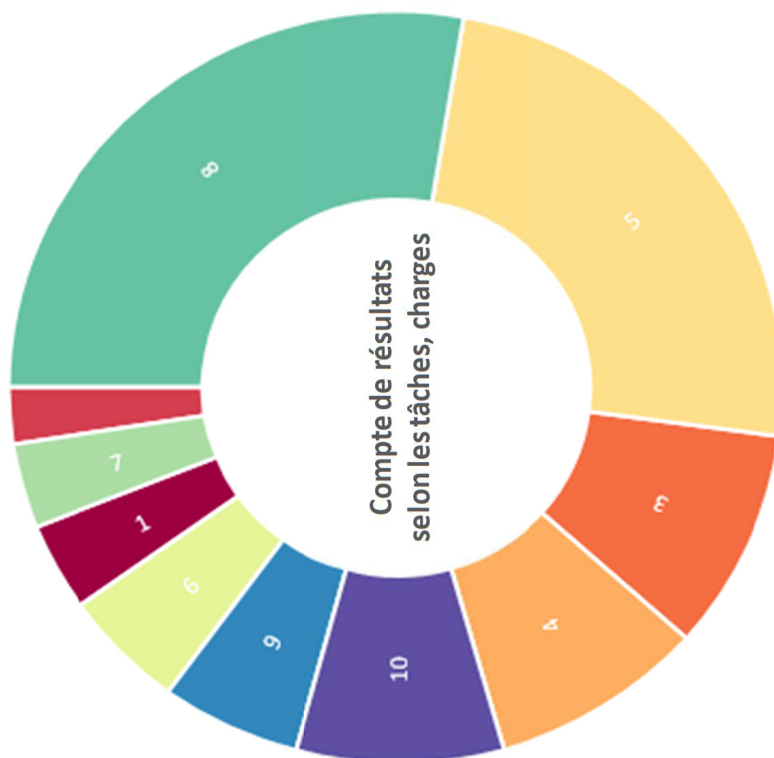
40	Revenus fiscaux	59.1%	10'604'000
41	Patentes et concessions	2.3%	418'100
42	Taxes	17.9%	3'218'300
43	Revenus divers	0.0%	0
44	Revenus financiers	2.5%	446'000
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.2%	42'000
46	Revenus de transferts	15.2%	2'727'400
47	Subventions à redistribuer	0.0%	0
48	Revenus extraordinaires	0.0%	0
49	Imputations internes	2.7%	493'600

Total **17'949'400**



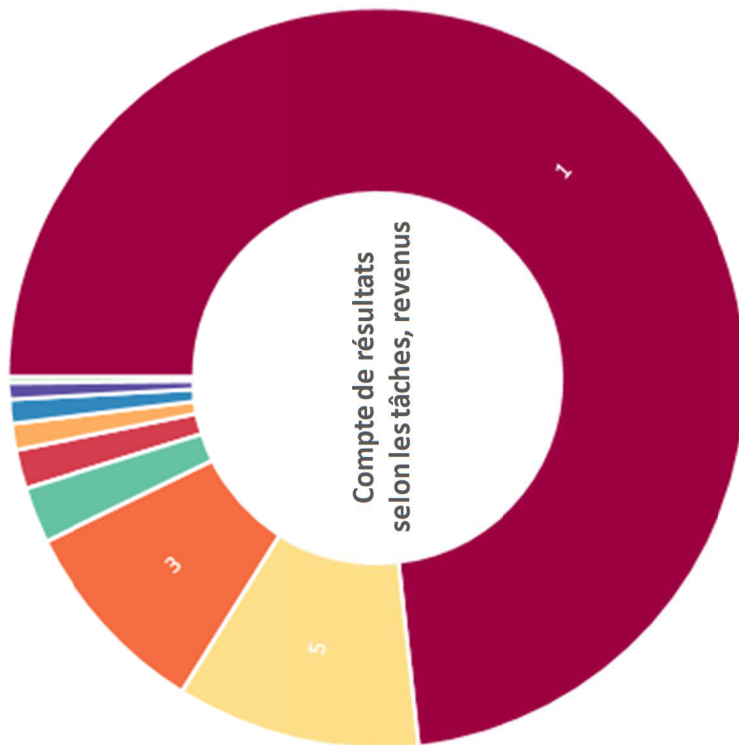
Compte de résultats selon les tâches, charges

0	Administration générale	8.7%	1'623'700
1	Ordre et sécurité publics, défense	5.8%	1'081'100
2	Formation	27.8%	5'205'300
3	Culture, sports et loisirs, église	3.7%	686'600
4	Santé	5.2%	967'100
5	Prévoyance sociale	24.3%	4'543'600
6	Trafic et télécommunications	9.0%	1'681'400
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	9.5%	1'785'700
8	Economie publique	2.4%	450'700
9	Finances et impôts	3.7%	701'300
Total			18'726'500



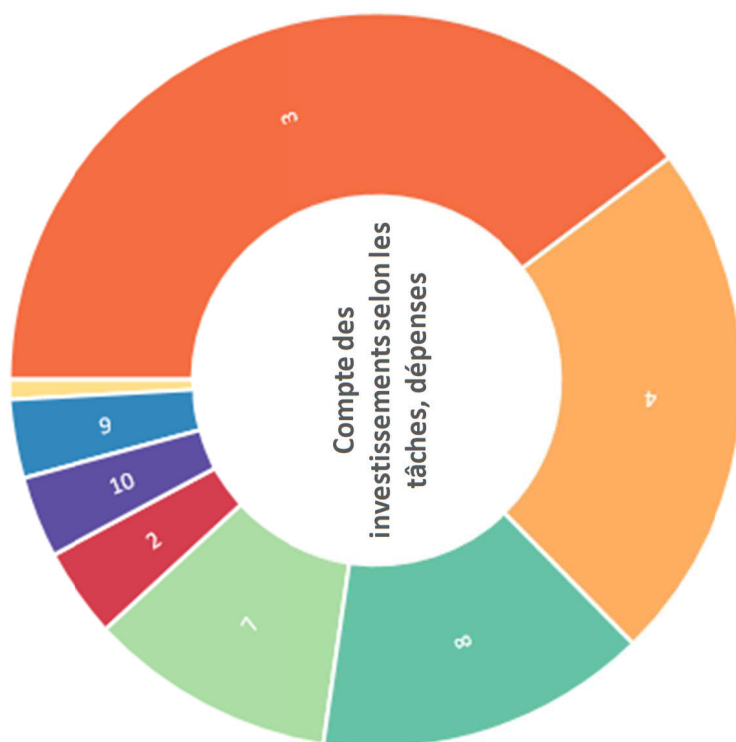
Compte de résultats selon les tâches, revenus

0	Administration générale	0.7%	127'600
1	Ordre et sécurité publics, défense	1.0%	188'200
2	Formation	2.5%	440'000
3	Culture, sports et loisirs, église	0.2%	34'800
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	10.7%	1'917'000
6	Trafic et télécommunications	1.2%	213'400
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	8.9%	1'591'100
8	Economie publique	1.7%	298'200
9	Finances et impôts	73.2%	13'139'100
Total			17'949'400



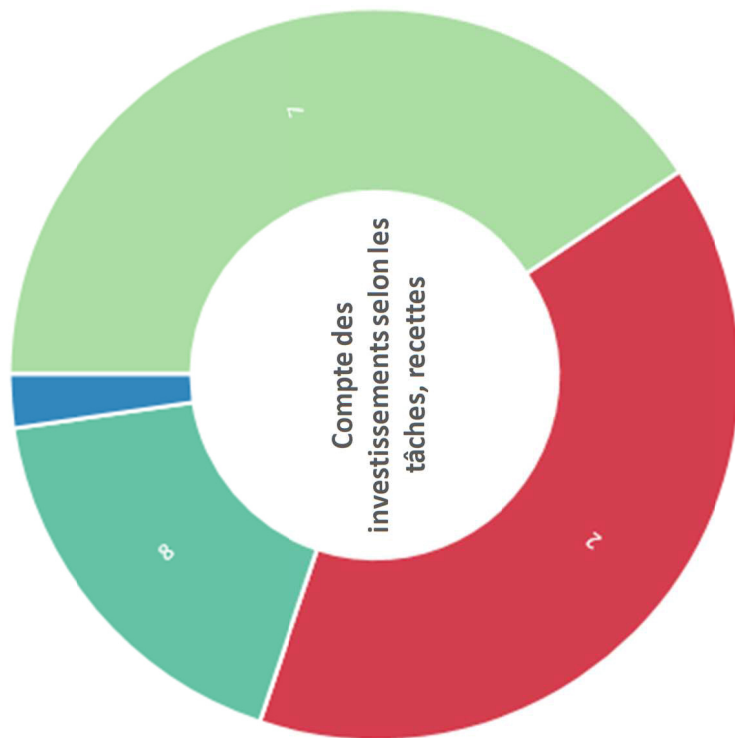
Compte des investissements selon les tâches, dépenses

0	Administration générale	3.6%	80'000
1	Ordre et sécurité publics, défense	3.4%	77'500
2	Formation	14.6%	329'000
3	Culture, sports et loisirs, église	10.9%	245'000
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	0.8%	19'000
6	Trafic et télécommunications	23.1%	520'000
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	39.6%	892'500
8	Economie publique	4.0%	90'000
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			2'253'000



Compte des investissements selon les tâches, recettes

0	Administration générale	0.0%	0
1	Ordre et sécurité publics, défense	2.4%	6'300
2	Formation	17.5%	46'500
3	Culture, sports et loisirs, église	40.6%	108'000
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	0.0%	0
6	Trafic et télécommunications	0.0%	0
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	0.0%	0
8	Economie publique	39.5%	105'000
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			265'800



2024 2025 2026

1. Taux d'endettement net (I1)

Dette nette I	CHF	11'890'282.21	12'594'371.21	12'466'971.21
Revenus fiscaux	CHF	11'652'825.32	9'776'000.00	10'604'000.00
		102.04%	128.83%	117.57%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)

Autofinancement	CHF	4'204'989.54	1'030'111.00	2'114'600.00
investissements nets	CHF	5'721'950.41	1'734'200.00	1'987'200.00
		73.49%	59.40%	106.41%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80 - 100%	cas normal
50 - 80%	récession

	2024	2025	2026
--	------	------	------

3. Part des charges d'intérêts (I3)

Charges d'intérêts nets	CHF	48'192.09	148'600.00	105'400.00
Revenus courants	CHF	18'405'982.44	16'186'551.00	17'455'800.00
		0.26%	0.92%	0.60%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)

Dette brute	CHF	19'786'655.58	20'490'744.58	20'363'344.58
Revenus courants	CHF	18'405'982.44	16'186'551.00	17'455'800.00
		107.50%	126.59%	116.66%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

2024

2025

2026

5. Proportion des investissements (l5)

Investissements bruts	CHF	6'205'836.91	1'928'300.00	2'253'000.00
Dépenses totales	CHF	20'406'829.81	17'042'240.00	17'552'200.00
		30.41%	11.31%	12.84%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (l6)

Service de la dette	CHF	2'864'142.50	2'803'900.00	2'772'400.00
Revenus courants	CHF	18'405'982.44	16'186'551.00	17'455'800.00
		15.56%	17.32%	15.88%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

2026

2025

2024

7. Dette nette 1 par habitant (I7)

Dette nette I	CHF	11'890'282.21	12'594'371.21	12'466'971.21
Population résidente permanente		3'709	3'835	3'935
		3'206	3'284	3'168

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)

Autofinancement	CHF	4'204'989.54	1'030'111.00	2'114'600.00
Revenus courants	CHF	18'405'982.44	16'186'551.00	17'455'800.00
		22.85%	6.36%	12.11%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Aperçu des indicateurs financiers

	Compte	Budget	Budget	
1. Taux d'endettement net (I1)	2024	2025	2026	Moyenne
Dettes nettes en % des revenus fiscaux	102.0%	128.8%	117.6%	115.4%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2024	2025	2026	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	73.5%	59.4%	106.4%	77.8%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2024	2025	2026	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.3%	0.9%	0.6%	0.6%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2024	2025	2026	Moyenne
Dettes brutes en % des revenus courants	107.5%	126.6%	116.7%	116.5%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2024	2025	2026	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	30.4%	11.3%	12.8%	18.9%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2024	2025	2026	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	15.6%	17.3%	15.9%	16.2%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2024	2025	2026	Moyenne
Dettes nettes par habitant	3206	3284	3168	3219

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2024	2025	2026	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	22.8%	6.4%	12.1%	14.1%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Evolution indicateurs	Comptes	Budget	Budget
	2024	2025	2026
1. Taux d'endettement net (I1)	102.04%	128.83%	117.57%
	suffisant	suffisant	suffisant
2. Degré d'autofinancement (I2)	73.49%	59.40%	106.41%
	récession	récession	haute conjoncture
3. Part des charges d'intérêts (I3)	0.26%	0.92%	0.60%
	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	107.50%	126.59%	116.66%
	moyen	moyen	moyen
5. Proportion des investissements (I5)	30.41%	11.31%	12.84%
	eff. d'inv. très élevé	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. moyen
6. Part du service de la dette (I6)	15.56%	17.32%	15.88%
	charge forte	charge forte	charge forte
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	3206	3284	3168
	endettement important	endettement important	endettement important
8. Taux d'autofinancement (I8)	22.85%	6.36%	12.11%
	bon	mauvais	moyen